

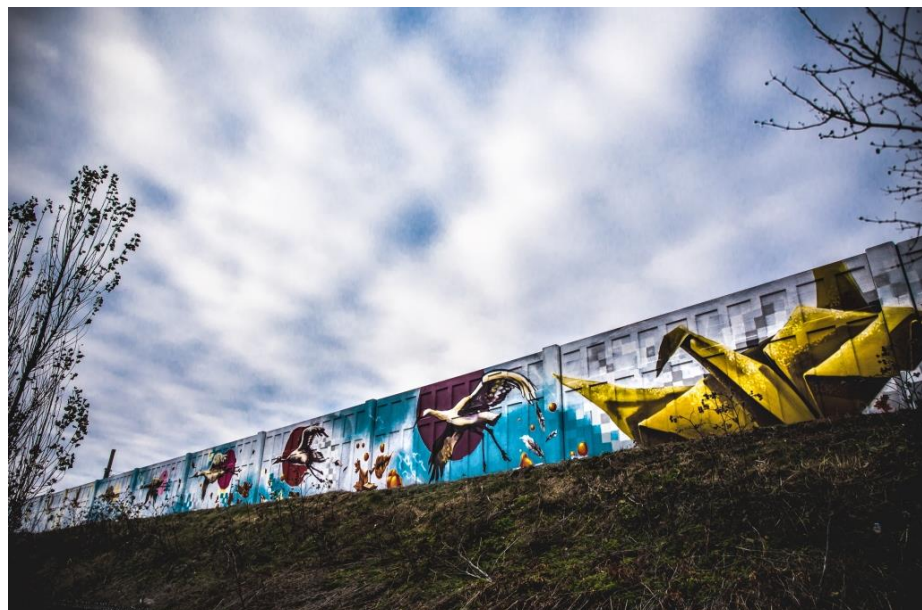
Pour diffusion immédiate

Graffitis artistiques au chalet Victorin et près de l'autoroute 10 De l'art urbain à votre portée !

Brossard, le 22 décembre 2014 – La Ville de Brossard est fière d'annoncer à la population que deux fresques ont été réalisées au cours des dernières semaines sur son territoire, soit celle sur le chalet Victorin et l'autre sur le mur antibruit longeant l'autoroute 10, qui s'ajoutent à celle produite en 2013 sous le viaduc Pelletier.



La fresque du chalet Victorin a été exécutée par des artistes graffiteurs de renommée tels qu'ACEK, AXE, Korb et Crane, ainsi que par des élèves des écoles Antoine-Brossard et Lucille-Teasdale. Elle s'intitule *Les Pêcheurs*. Par ailleurs, les graffiteurs qui ont participé à l'élaboration du graffiti légal, qui a pour nom *Ouverture sur le monde*, sur une portion du mur de l'autoroute 10, sont Korb et AXE. La direction technique de ces oeuvres a été assumée par David Miljour, directeur général, de l'organisme *Dose culture*.



« Brossard est heureuse d'encourager l'art urbain et de mettre à la disposition des artistes graffiteurs différentes structures sur lesquelles leur talent peut s'exprimer. Ces structures ont pour effet de limiter la propagation de graffitis illégaux et de tags sur le territoire et, par le fait même, d'embellir le paysage urbain », a souligné Alexandre Plante, conseiller municipal (secteur S) et président du comité graffiti.

Ce projet artistique unique fait partie d'une démarche encadrée comprenant plusieurs lieux de création sur le territoire et rejoint les orientations du *Plan d'action graffiti* de la Ville.

Le public est invité à venir admirer le travail et le talent des artistes sur les murs du chalet Victorin (accès par la rue Provencher), sous le viaduc Pelletier et aux murs légaux situés au parc Poly-aréna.

Bas de vignette : photos de l'œuvre au chalet Victorin et de celle de l'autoroute 10.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311